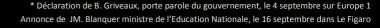
QUE PENSE LE GOUVERNEMENT DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE ?



A force de ne pas les juger, ça fait 15 ans qu'on flingue 20% d'une génération ...





FACE À UN GOUVERNEMENT QUI NOUS MÉPRISE IL FAUT UN SYNDICAT DE LUTTE



EN DÉCEMBRE AUX ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE



Solidaires





FACE À UN GOUVERNEMENT QUI NOUS MÉPRISE, IL FAUT UN SYNDICAT DE LUTTE!

POUR NOS CONDITIONS DE TRAVAIL, GAGNONS DE NOUVEAUX DROITS

- Réduction et réorganisation du temps de travail
- ▶ Baisse du nombre d'élèves par classe
- ▶ Pour une vraie politique de santé au travail
- ▶ Contre les pressions de la hiérarchie

POUR UN STATUT DE FONCTIONNAIRE PROTECTEUR POUR TOUTES ET TOUS

- Titularisation de tous les personnels précaires
- Hausse des salaires et réduction des écarts de rémunérations pour aller vers un salaire unique

POUR UN SYNDICALISME DE LUTTE ET DE TRANSFORMATION SOCIALE

- ▶ De nouveaux droits sociaux, contre la casse du code du travail
- Des services publics étendus et renforcés
- ► Le partage du temps de travail, des richesses, pour une transition écologique et sociale
- ► La régularisation de toutes les personnes sans-papiers
- ▶ Contre les discriminations, la répression, et plus largement les atteintes aux restrictions des libertés induites notamment par l'état d'urgence

POUR UNE AUTRE ÉCOLE ET UN MÊME DROIT À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ POUR TOUS LES ÉLÈVES

- ► Une formation initiale et continue de qualité
- ▶ De véritables moyens en personnels pour une école émancipatrice, publique, laïque et gratuite, ainsi que pour une école réellement inclusive et pour l'éducation prioritaire
- L'arrêt du financement public des écoles privées

POUR LE 2nd DEGRÉ

- ► Abandon des réformes du lycée général et technologique, de la sélection à l'université, de la réforme du bac et des filières
- ▶ Baisse des effectifs par classe : 20 élèves maximum en collège, 25 en lycée général et technologique, 16 dans l'éducation prioritaire, avec la création des postes d'enseignant.e.s nécessaires
- ▶ Un rôle décisif donné aux enseignant.e.s dans la fabrication des programmes
- ▶ Une gestion collégiale des établissements et une réflexion sur nos pratiques entre pair.e.s
- Un suivi médico-social efficace